

Bulletin de Paris

POUR la première fois depuis des mois un calme relatif règne au siège de l'Unesco à Paris. De nombreux membres du Secrétariat l'ont en effet quitté pour assister à la deuxième session de la Conférence générale, qui se tient à Mexico durant ce mois. Aux mois de septembre et octobre, alors que l'on y préparait la prochaine conférence, l'Unesco était une véritable ruche bourdonnante d'activité. En fait, bien que ce soit sur Mexico que se concentre aujourd'hui toute l'attention, c'est de Paris que rayonnèrent au cours des derniers mois les plans, les projets et les programmes, dont la discussion fera l'objet à Mexico des nombreuses réunions de la deuxième session. Le Directeur général a spécialement préparé, à l'intention de cette Conférence, un rapport sur la première année d'existence de l'Unesco. On trouvera par ailleurs (page 1) des extraits de ce document. Remarquons, en passant, que le texte intégral du rapport du Dr. Huxley, qui a été communiqué aux gouvernements des Etats Membres, est désormais à la disposition du grand public en édition anglaise, française ou espagnole.

Poursuivant les activités relatives à ses principaux projets d'ensemble, l'Organisation a accordé son patronage, le 18 octobre, à la première réunion d'un Comité de coordination destiné à assurer la liaison entre l'Unesco et les organisations internationales privées s'occupant de la reconstitution de l'éducation. Le Fonds international de Secours à l'Enfance des Nations Unies a maintenant installé un bureau dans la Maison de l'Unesco. Une conférence d'organismes internationaux non-gouvernementaux a recommandé qu'une partie du budget du Fonds de Secours à l'Enfance soit réservée aux activités de l'Unesco dans le domaine de la reconstitution de l'éducation.

Libre circulation de l'information

L'Unesco a attaché une importance particulière à la série de réunions sur la libre circulation de l'information qui s'est tenue à son siège à Paris, en octobre.

Des experts venus d'Europe, d'Asie et des Etats-Unis ont pu entendre le Dr. Walter H. C. Laves, au retour de son voyage de propagande aux Etats-Unis et au Canada, déclarer que l'activité du Comité actuel compléterait les travaux de la Conférence des Nations Unies sur la liberté de l'information. Celle-ci doit se réunir à Genève au mois de mars prochain. Le rôle des Nations Unies, a dit notamment le Dr. Laves, serait d'étudier les obstacles d'ordre politique ou administratif qui s'opposent à la libre diffusion des connaissances. Par contre, le rôle du présent Comité de l'Unesco devrait se borner à l'étude des conditions de diffusion des nouvelles d'ordre éducatif, scientifique ou culturel dont elle examinerait les possibilités d'améliorations dans les limites qu'imposent les obstacles actuels. Une proposition tendant à la création de centres nationaux chargés de diffuser des informations de ce genre a constitué l'un des moments marquants de cette réunion. Le comité a réalisé son accord unanime sur la notion de liberté d'information. Un passage du texte de la résolution adoptée est ainsi libellée :

"Les renseignements qui peuvent amener les hommes à comprendre ; la compréhension qui peut amener les hommes à la paix, dépendent d'une libre circulation de paroles et d'images par delà les frontières nationales... Mais des avenues ouvertes ne suffisent pas seules. Là, comme ailleurs, la liberté doit être associée à la responsabilité, c'est-à-dire à l'effort pour dire la vérité. Une information consciente de ses responsabilités respecte la dignité et la culture des peuples. Une information responsable est notre meilleure sauvegarde contre la guerre,"

(Suite Page 3)

Le bilan de la première année

Le Directeur général expose l'œuvre de 1947

Le Dr. Julian S. Huxley, Directeur général de l'Unesco, a préparé, au mois d'août, un rapport détaillé et très documenté sur l'œuvre accomplie par l'Unesco dans toutes les branches de son activité pendant la première année de son existence ; c'est un document de 95 pages qui sera officiellement présenté à la deuxième session de la Conférence générale de l'Unesco, à Mexico.

Le rapport du Directeur général se divise en trois parties. La première rend compte succinctement des progrès réalisés et du travail accompli par l'Unesco pendant l'année 1947, dont elle a pour but de donner une idée générale. La

seconde contient une étude complète des divers éléments et des différentes activités de l'Organisation. La troisième envisage l'avenir.

"Je veux mettre au tout premier plan, écrit le Dr. Huxley, la satisfaction et même la surprise que fait naître l'ampleur des résultats obtenus par l'Unesco au cours des quelques mois de sa brève existence indépendante."

Le rapport passe ensuite en revue les travaux accomplis par l'Unesco dans les domaines de l'Education, de la Science et de la Culture. Ces activités sont très variées : elles comprennent le programme urgent de reconstitution de l'éducation dans les pays ravagés par la guerre, l'éducation de base pour les peuples arriérés, et le développement de la compréhension internationale au moyen de l'éducation. Rattaché à cette dernière, signalons un projet qui consiste en une recherche des moyens de réduire les états de tension internationale dangereux pour la paix.

La façon dont ces projets et beaucoup d'autres encore ont pris corps et ont été exécutés pendant cette "première année critique de l'existence de l'Unesco" est expliquée en détail de ce rapport, ainsi que les liens qui les rattachent à la tâche primordiale de l'Unesco, qui est de contribuer à la paix et à la sécurité grâce aux ressources de l'éducation, de la science et de la culture.

Le rapport du Directeur général explique également les relations de l'Unesco avec les Nations Unies et ses Institutions spécialisées, ainsi que les moyens qui permettent à l'Unesco de coordonner ses buts, par l'intermédiaire des gouvernements et des groupements internationaux.

Le lecteur trouvera ci-dessous des extraits significatifs du texte complet, qui vient d'être publié sous forme de livre. L'on s'emploie actuellement à distribuer le texte complet aux gouvernements des Etats Membres de l'Unesco. Ce livre est maintenant en vente au prix de 60 francs, 50 cents, 2/6d. ou 2.50 pesos mexicains, l'exemplaire.

Aperçu général d'un an d'Unesco

En soumettant à la Conférence générale de l'Unesco ce premier Rapport annuel du Directeur général, je ne commencerai pas par énumérer dans l'ordre les activités qui figurent à notre programme depuis la clôture de la première session de la Conférence générale, tenue à Paris, ni par décrire les progrès de notre organisation intérieure au cours de l'année 1947, bien que ces deux points forment, à juste titre, la substance de mon rapport. Je veux mettre au tout premier plan la satisfaction et même la surprise que fait naître l'ampleur des résultats obtenus par l'Unesco au cours des quelques mois de sa brève existence indépendante. Ce n'est qu'avec ces sentiments que l'on pourra apprécier à sa juste valeur le tableau détaillé du programme et de la structure de l'Organisation.

Pour traiter de la mise en œuvre du programme de l'Unesco, j'adopterai le plan que voici : en premier lieu, j'examinerai les projets d'ordre général, qui intéressent la totalité ou la majorité des domaines qui sont du ressort de l'Unesco ; ensuite, les services centraux qui rendent possible l'exécution du programme ; enfin, l'activité des sections individuelles dans les différents domaines, distincts et séparés, auxquels s'intéresse l'Unesco. Dans cette dernière catégorie, je traiterai d'abord des sujets les plus importants de l'éducation, de la science et de la culture, dans l'ordre suivant : éducation, sciences exactes et naturelles, sciences sociales, philosophie et humanités, arts et lettres, pour en venir, enfin, aux institutions ou organes destinés à favoriser l'éducation et à recueillir et à répandre la science et la culture, c'est-à-dire les bibliothèques, les musées et les moyens d'information des masses : la presse, le cinéma et la radio.

Aide aux pays dévastés

Parmi les projets d'ordre général ou projets d'ensemble de l'Unesco, le premier porte sur la Reconstitution et le Relèvement, œuvre d'une urgence capitale, mais d'une durée limitée et qui, dans les pays dévastés par la guerre, conditionne toutes les autres activités de l'Unesco.

En faisant appel aux propres deniers de l'Unesco, dans une faible mesure, et surtout aux 72 millions de dollars en espèces et en nature, promis ou dès à présent recueillis grâce aux efforts des organisations privées, on a pu procéder à l'achat de livres pour les bibliothèques, de matériel de tout genre pour les écoles, d'équipement pour les laboratoires, d'instruments pour les musiciens, ainsi qu'à l'octroi de bourses d'étude et de formation professionnelle à des candidats des deux sexes. En outre, l'Unesco a attiré l'attention des institutions qui s'occupent du relèvement économique sur l'importance des aspects éducatifs, scientifiques et culturels de celui-ci.

Le projet d'Education de base a enregistré de grands progrès en ce qui concerne la définition des buts et du rôle de l'éducation de base. L'Unesco a aidé le Gouvernement chinois à organiser en Chine une conférence régionale sur ce sujet ; et elle se prépare à en convoquer une autre, à Mexico, à l'occasion de la Conférence générale, en même temps qu'elle organisera une exposition spécialement consacrée à la question. Le volume préparé l'année dernière et qui a pour titre l'Education de base, fonds commun de l'humanité a été édité avec succès en anglais et en français ; des éditions en espagnol, en portugais et en arabe sont en préparation. Trois expériences-témoins à Haïti, en Chine et en Afrique orientale britannique ont fait l'objet de plans détaillés. Dans cette dernière région, les travaux préliminaires commenceront incessamment dans un secteur du Nyassaland. En outre, aux termes d'un accord préliminaire qui a été conclu, l'Unesco aidera de ses conseils, dans le territoire du Tanganyika, l'exécution de la partie éducative du projet dit "des arachides", projet unique dans l'histoire, qui prévoit le regroupement d'un grand nombre de tribus d'Africains illettrés et leur initiation aux techniques agricoles et à un mode de vie modernes. La réunion d'un groupe d'experts chargés d'étudier les méthodes d'enseignement des langues et l'emploi des langues auxiliaires dans la lutte contre l'analphabétisme.

(Suite Page 2)

CALENDRIER

Commission des Finances, Mexico, 1er-3 Novembre.

Conseil exécutif, Mexico, 3-5 Novembre.

Conférence régionale de l'Education de Base, Mexico, 3-8 Novembre.

Réunion de Philosophes, Mexico, 5-8 Novembre.

Conférence générale, Mexico, 6 Novembre, 3 Décembre.

Conférence du Conseil international des Musées, Mexico, 7-14 Novembre.

L'UNESCO SERA REPRESENTEE AUX REUNIONS SUIVANTES

Comité d'Experts américains pour la vulgarisation de la Science et de ses aspects sociaux, New-York, 30-31 Octobre.

Conférence du CIRE, Washington, 29 Octobre-1er Novembre.

Seconde Conférence nationale pour la Reconstitution de l'Education, Washington, 1er Novembre.

Sous-Commission de l'Emploi et de la Stabilité économique, New-York, 17 Novembre.

Organisme de Contrôle des Stupéfiants, New-York, 17 Novembre.

Conseil de Tutelle, New-York, 24 Novembre.

Sous-Commission de la Lutte contre l'Inégalité de Traitement et la Protection des Minorités, New-York, 24 Novembre.

Centre américain du Livre, Washington, 24 Novembre-1er Décembre.

Commission des Transports et Communications, New-York, 8 Décembre.

Réunion de l'Association hollandaise des Propriétaires de Journaux, Amsterdam, Décembre.

Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies, Genève, Décembre.

Conseil du Cinéma des Nations Unies, New-York, Décembre.

Conseil économique et social, New-York.

Ouverture de la Conférence générale

La seconde session inaugurée le 6 novembre à Mexico

APRES des semaines de préparation et l'arrivée des délégués, observateurs et membres du Secrétariat d'au moins 48 nations provenant des cinq continents, la seconde Conférence générale de l'Unesco fut officiellement ouverte le 6 novembre au matin au Bellas Artes theatre de Mexico. La cérémonie d'inauguration eut lieu en présence de Sr. Miguel Aleman, Président de la République mexicaine, Sr. Manuel Gual Vidal, ministre mexicain de l'Education, de M. Jacques Maritain, chef de la délégation française, remplaçant M. Léon Blum, des hauts fonctionnaires de l'Unesco et des délégués nationaux.

Toute la nuit qui précéda la conférence, une véritable armée de trois mille ouvriers travaillèrent à terminer l'école normale où doivent se tenir les séances plénières et de comités. Le son des marteaux, foreuses et autres outils résonnait dans tout l'édifice tandis que les membres du Secrétariat mettaient la dernière main aux documents de la Conférence et que le Conseil exécutif se penchait pour la dernière fois sur le projet de programme de l'Unesco pour 1948 qui sera soumis à la Conférence générale.

L'école normale, un des plus grands et plus modernes édifices de Mexico, comprend une vaste salle de réunion en ronde, capable de recevoir 500 délégués et un nombre égal de visiteurs et d'observateurs. Des deux côtés de l'entrée se trouvent 20 colonnes cannelées de dix mètres de haut supportant des fresques modernes sur lesquelles les sculpteurs travaillent encore.

Le Conseil exécutif, réuni du 3 au 5 novembre, a adopté une proposition semblable à celle qui fut votée à la Conférence générale de l'année dernière à Paris, recommandant que le Gouvernement Républicain espagnol soit invité à "suivre les travaux de la Conférence à titre non-officiel". Le Conseil a aussi voté de recommander la créa-

tion d'un groupe de travail qui étudierait la possibilité d'étendre à l'Allemagne l'action de l'Unesco, en collaboration avec les autorités du Contrôle Allié. Le Directeur général fut prié par le Conseil de préparer un rapport pour la Conférence sur les plans d'avenir de l'Unesco à cet égard.

Des discussions portant sur les travaux de l'Unesco en 1947, et l'examen de son programme d'action pour l'année prochaine formeront la base de l'ordre du jour de la Conférence, dont les séances occuperont presque un mois entier, du 6 novembre au 3 décembre.

Dans notre numéro de décembre du Moniteur de l'Unesco nos lecteurs trouveront des comptes-rendus plus détaillés des travaux de la Conférence générale qui se tiendra durant tout le mois de novembre.

Le Directeur général a préparé un rapport sur l'activité de l'Organisation depuis la dernière Conférence générale à Paris, en novembre 1946. Ce rapport sera discuté, ainsi que les demandes d'admission de la Suisse, de l'Autriche, de l'Italie et de la Hongrie, au cours de la première semaine des séances plénières.

Le procédé de traductions simultanées utilisé par les Nations Unies à Lake Success et au tribunal des criminels de guerre de Nuremberg, fonctionnera lors de toutes les séances de l'Assemblée plénière et des Commissions du Programme et du Budget. Le système de traduction différée utilisé au siège de l'Organisation à Paris, sera employé pour les autres réunions. Le français, l'anglais et l'espagnol seront les trois langues de travail à toutes les séances.

Parmi les principaux sujets de discussion détaillée figurent la suppression des obstacles à la libre diffusion des informations dans le monde ; la campagne contre l'analphabétisme ; les possibilités d'établir un accord universel sur le copyright ; le patronage des bourses d'études et de subventions de voyages accordées aux étudiants et professeurs des pays dévastés ; l'éducation comme moyen de compréhension internationale ; le programme de reconstitution des établissements scolaires et des institutions culturelles endommagés par la guerre et la vulgarisation de la science parmi les masses.

(Suite Page 3)

Les progrès accomplis par l'Unesco

Université mondiale de la Radio

(Suite de la Page 1)

bétisme à l'échelle internationale, a permis d'améliorer les plans qui permettront d'aborder les nombreux problèmes linguistiques que pose le programme de l'Unesco.

La question si complexe de l'Education pour la Compréhension internationale a commencé à prendre forme. Un premier stage d'études consacré à cette question s'est tenu à Paris et a groupé 79 experts, administrateurs et professeurs venus de 31 pays différents. De tous les points du globe nous parvenons des manuels que nous avons commencé à dépouiller en vue de faire mieux comprendre les problèmes internationaux et d'éliminer les points de friction internationale, et d'amener chaque nation à se former des autres une conception bienveillante. Nous avons commencé à étudier la façon dont la compréhension internationale est enseignée dans les écoles des Etats Membres. Enfin, nous avons longuement mûri des plans destinés à étendre, en 1948, l'application de ce projet.

Tensions internationales

Le projet intitulé *Etats de tension et Compréhension internationale* (antérieurement connu sous le nom de "Projet relatif aux tensions menaçant la paix"), bien que dépendant toujours de la Section des Sciences sociales, a été plus étroitement associé au projet relatif à la compréhension internationale; nous avons eu recours à des experts qui en ont précisé et enrichi le contenu.

En ce qui concerne notre quatrième projet d'ensemble, celui d'un *Institut de l'Amazonie hyléenne*, l'Unesco a bénéficié du concours sans réserve du Gouvernement brésilien.

Après une enquête sur place, la Commission s'est réunie au mois d'août et a recommandé la création d'un Institut international de l'Amazonie hyléenne qui sera chargé de mener des enquêtes et d'effectuer des recherches dans cette région.

Au printemps dernier, on a mis au point un plan détaillé de coordination de l'activité de l'Unesco en matière de bourses d'étude et de formation professionnelle, bientôt suivi de la création, à la Maison de l'Unesco, d'un Service des Echanges de Personnes. Nous avons, en outre, créé un second bureau central, chargé de la documentation et de l'information. Ce bureau, qui s'occupe également de la bibliothèque et des statistiques de l'Unesco, a commencé à agir dans plusieurs des multiples secteurs qui lui sont assignés. Du succès de ses travaux dépend la publication de "l'Annuaire de la Science et de la Connaissance" que l'Unesco patronnera vraisemblablement. L'une de ses tâches principales a consisté cette année à reprendre la bibliothèque de l'Institut international de Coopération intellectuelle.

Copyright international

Parmi les autres questions qui intéressent l'ensemble de l'Unesco figurent les traductions et le droit d'auteur. Le Conseil économique et social a confié à l'Unesco le problème de la traduction des classiques qui doit servir à améliorer la compréhension mutuelle des cultures et à jeter les bases d'une culture mondiale; nous avons créé un Comité des traductions, comité qui nous a déjà tracé, dans une certaine mesure, la marche à suivre, tant dans ce domaine, à la fois vaste et délicat, que dans la question connexe de la traduction des ouvrages contemporains. Pour ce qui est du droit d'auteur, nous avons engagé un conseiller technique qui prépare, avec l'aide d'un comité d'experts, un recueil de principes dont nous nous inspirerons, lors de la conférence mondiale qui se tiendra à ce sujet.

Un comité d'experts a posé les principes qui permettront de normaliser les statistiques de l'éducation, que nous avons déjà commencé à recueillir. Un accord provisoire a été signé avec le Bureau international d'Education (B.I.E.) de Genève, et un Comité mixte a été créé en vue de coordonner la majeure partie des travaux du B.I.E. et ceux de l'Unesco. Les deux organisations ont patronné conjointement la dixième Conférence internationale de l'Instruction publique qui s'est tenue en juillet. Un travail de préparation étendu a été effectué en vue de la rédaction d'une Charte du Corps enseignant et aussi de l'étude des aspects internationaux de l'éducation des adultes.

C'est peut-être l'action de la Section des Sciences exactes et naturelles qui a donné le plus de résultats pratiques, grâce en partie au fait historique que les sciences exactes et naturelles disposent, sur le plan international, d'une organisation plus complète que n'importe quelle autre discipline et que le rôle de l'Unesco, par rapport à elles, s'en trouve bien plus nettement et plus aisément défini.

Dans ce domaine, l'Unesco a déjà

Extraits du rapport de 1947

envoyé trois missions scientifiques en Amérique latine, dans le Moyen-Orient et en Extrême-Orient et elle a organisé à leur intention, un service central. Après la signature de l'accord en due forme avec le Conseil international des Unions scientifiques (I.C.S.U.), l'Unesco a accordé, par l'entremise de cet organisme, de nombreuses subventions grâce auxquelles des conférences de spécialistes ont pu se tenir, de jeunes savants ont pu assister à des réunions internationales, des laboratoires scientifiques internationaux ont reçu les secours nécessaires à leur remise en état et des collections et des magasins internationaux ont été créés.

Un important rapport a été soumis au Conseil économique et social sur la possibilité de créer des laboratoires des Nations Unies dans certains domaines; une collaboration étroite a été assurée avec les Institutions sœurs de l'Unesco qui s'intéressent à certains aspects de la science appliquée, notamment l'O.A.A. et l'O.M.S.; en outre, des mesures ont été prises en vue d'encourager la création d'organisations internationales non gouvernementales dans les domaines scientifiques où elles font défaut, par exemple, l'histoire, la philosophie de la science, la mécanique théorique et appliquée et la technique. Il a été répondu à un grand nombre de questions et de demandes émanant tant de particuliers que d'organisations scientifiques. La normalisation des services de comptes rendus analytiques est en cours. La section a fait circuler un questionnaire sur la part que l'Unesco pourrait prendre à l'étude des aspects sociaux de la science et à la vulgarisation scientifique; les réponses seront examinées en vue de recommander un projet dans ce domaine pour l'année 1948.

Les sciences sociales

En matière de *Sciences sociales*, un premier pas a été accompli en ce qui concerne l'étude des divers aspects du projet relatif aux états de tension dont nous avons parlé plus haut. En matière d'urbanisme et d'écologie, nous avons conclu un accord d'ensemble avec le Conseil économique et social, en vue de délimiter la compétence respective de nos deux organisations. Nous avons signé un accord en due forme avec la Conférence des Hautes Etudes internationales, à laquelle nous accordons une subvention. Enfin, nous nous efforçons d'améliorer les services très défectueux de comptes rendus analytiques qui existent dans ce domaine et de préparer des manuels internationaux de sciences sociales. Nous étudions aussi le rôle qu'il nous appartient de jouer en matière de droit comparé.

L'Unesco a préparé et mis en circulation un questionnaire sur le rôle de ces disciplines dans son programme; elle a déjà reçu des réponses intéressantes qui ont été examinées en septembre par un groupe d'experts. Elle a coopéré avec la Commission des Droits de l'Homme (Nations Unies) en recueillant les opinions de penseurs de nombreux pays sur le fondement philosophique des droits de l'homme. Un groupe d'experts a préparé et envoyé à la Commission un résumé analytique de ces articles qui doit fournir les éléments de base d'un ouvrage capital.

L'Unesco a réuni une importante conférence d'experts du théâtre, conférence qui a dressé le projet détaillé de l'Institut international du théâtre proposé par la Conférence générale lors de sa première session, et qui a créé un comité provisoire chargé de mettre ce projet à exécution. Elle a, en outre, réuni une conférence d'experts de la musique, des arts plastiques et des lettres, conférence qui a donné les conseils les plus précieux en vue de notre action future dans ce domaine. L'Unesco a mis au point le plan de deux enquêtes sur les arts — l'aide accordée aux arts par les Gouvernements et les collectivités, ainsi que le rôle de l'art dans l'éducation générale — et elle a commencé une enquête sur les procédés modernes de reproduction en couleurs qui peuvent être d'un grand secours pour aider le public à comprendre la peinture. Elle a entrepris, sur une échelle réduite et à titre d'essai, de procéder à des échanges d'articles entre revues littéraires, en vue d'établir, sur cette base, un centre d'échanges littéraires véritablement international.

Bibliothèques et Musées

Dans le domaine des *Bibliothèques*, l'Unesco a consacré beaucoup de son énergie à l'œuvre de reconstruction. Elle s'est efforcée d'établir des contacts en vue d'aboutir à la création d'un réseau mondial de bibliothèques, comprenant des centres nationaux bien équipés pour l'échange et la distribution des livres. Elle a élaboré un système de bons de livres qu'elle soumettra à la

Conférence et qui se propose de surmonter quelques-uns des obstacles que les questions de devises et de change opposent actuellement à la circulation des livres par-dessus les frontières nationales. Elle a longuement examiné les projets destinés à améliorer les services des bibliothèques publiques et populaires dans le monde, ainsi que les divers aspects bibliographiques et techniques du travail des bibliothèques et de la formation professionnelle des bibliothécaires.

En ce qui concerne les *Musées*, des contacts importants ont été établis et, notamment, un accord en due forme avec le Conseil international des Musées (I.C.O.M.), de création récente, est à l'étude; des plans ont été établis en vue de notre participation à la première Conférence régionale de l'I.C.O.M., qui se tiendra pendant la deuxième session de notre Conférence générale à Mexico, ainsi qu'à sa première Conférence plénière qui doit avoir lieu l'été prochain à Paris. Au cours de l'année 1947, une enquête spéciale a été effectuée sur les besoins des musées, particulièrement sur les musées scientifiques, dans les pays d'Europe dévastés par la guerre.

Cinéma, presse, radio

L'essentiel de l'activité de la Section des *Moyens d'Information des Masses*, en 1947, a consisté, par l'entremise de sa commission des besoins techniques, à étudier les besoins techniques de la presse, du cinéma et de la radio dans douze pays dévastés par la guerre, dont dix situés en Europe et deux en Asie, à l'aide d'enquêtes effectuées sur place, de questionnaires et d'un échange de correspondance. Elle a examiné attentivement la question de la formation du personnel technique.

L'Unesco a également obtenu la fondation d'un nombre considérable de bourses destinées à assurer aux professionnels des moyens d'information des masses, dans les pays dévastés par la guerre, une formation fondée sur les méthodes et les techniques les plus modernes.

L'Unesco a pris une part active aux travaux de la Sous-Commission des Nations Unies sur la liberté de l'information et de la presse, ainsi qu'à ceux du Conseil du Cinéma des Nations Unies, première institution mise au service de toutes les organisations des Nations Unies et chargée notamment de préparer un catalogue mondial des films sur l'éducation, la science et la culture.

Des accords ont été passés avec de nombreux organismes cinématographiques gouvernementaux ainsi qu'avec des sociétés cinématographiques privées en vue de la production d'un grand nombre de films (plus de 100) sur divers aspects du programme de l'Unesco. Du point de vue de la presse et de la radio, on enregistre des progrès satisfaisants en ce qui concerne la publication ou la radiodiffusion éventuelles, par l'intermédiaire des organisations nationales existantes, d'informations relatives aux buts et au programme de l'Unesco. Cette question présente pour nous une importance capitale, car un Comité d'experts de seize pays, convoqué en août par l'Unesco, a émis un avis défavorable quant à la création immédiate d'un réseau radiophonique mondial de l'Unesco.

Une vaste organisation

N'y a-t-il pas lieu de prétendre que notre croissance a été trop rapide et que notre taille est démesurée? Ce n'est pas mon avis. L'Unesco ne peut éviter d'être grande. Son titre même implique pour elle la charge de s'occuper de trois sujets, et le premier article de son Acte constitutif lui en assigne un quatrième: l'information des masses. En outre, chacun de ces principaux sujets, pris à part, peut englober un vaste domaine. C'est ainsi, par exemple, que la "Science" comprend non seulement toutes les sciences exactes et naturelles; les sciences pures, de la physique à la psychologie; les sciences appliquées, de la mécanique à la science médicale, mais encore les sciences sociales, de la science politique à l'éthnologie, avec toutes leurs applications. La culture, à son tour, comprend des domaines aussi variés et étroitement spécialisés que la musique, la littérature, la philosophie, les musées, l'histoire de l'art, le théâtre, la linguistique, la peinture et l'archéologie.

La Conférence générale a décidé — avec raison, à mon avis personnel — que l'activité de l'Unesco doit s'étendre, autant que possible, sous une forme ou sous une autre, à tous les domaines compris dans ces quatre grands sujets, et se partager à peu près également entre les projets immédiats et les projets à longue échéance. Tant que ce principe n'est pas renversé, il est inévitable que l'Unesco reste une organisation d'une importance considé-

nable. Etant donné le mandat qui nous est confié, le personnel et le budget dont nous disposons ne peuvent être considérés que comme tout juste suffisants. En fait, nous avons dû suspendre, en totalité ou en partie, de nombreux travaux approuvés par la Conférence générale lors de sa première session en raison du manque de personnel compétent pour en assurer la direction ou l'exécution.

Unité dans diversité

Pour aborder notre travail, l'un des premiers principes qui se soient dégagés est que l'Unesco doit s'efforcer d'élever le niveau général de l'éducation, de la science et de la culture dans le monde entier, et tout particulièrement dans les régions et les secteurs les moins favorisés.

C'est le principe de travail dont s'inspire le projet de Reconstruction, qui est à l'origine des Postes de Coopération scientifique; à l'origine aussi de notre grand projet d'Education de base; à l'origine des projets tendant à améliorer l'éducation des adultes; de ceux qui se proposent le développement et l'extension des bibliothèques publiques et populaires; des enquêtes sur le rôle des arts dans l'éducation en général et dans la communauté en général, à l'origine enfin, de maints autres projets.

Un second principe de travail, qui revêt une grande importance, définit l'attitude de l'Unesco en face de la diversité des cultures dans le monde. D'une part, nous ne devons pas simplement constater cette variété, mais aussi nous en féliciter, parce qu'elle contribue à accroître les possibilités de création et de jouissance artistiques; aussi ne devons-nous pas tenter d'imposer une forme standardisée de culture, mais, bien au contraire, encourager dans chaque région et dans chaque pays le libre développement de formes culturelles distinctes et originales.

D'autre part, il ne faut évidemment pas permettre que cette variété devienne une source d'incompréhension et, encore moins, de conflit entre les nations. En conséquence, nous devons nous efforcer d'amener chaque peuple à comprendre les tendances et les produits des autres civilisations, et même viser, en fin de compte, à confondre ou à orchestrer les diverses cultures pour aboutir, non pas à l'uniformité, mais à l'unité dans la diversité, afin que les êtres humains ne soient pas prisonniers de leurs cultures respectives, mais puissent jouir des trésors d'une culture universelle unique autant que variée.

Nouvelles voies d'information

De ce principe et de la nécessité d'élever le niveau culturel des régions du monde les moins favorisées découle ce corollaire: nous devons aider les différentes nations et les différentes régions à acquérir des "moyens de production" suffisants dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, ainsi que l'équipement correspondant, qu'il s'agisse de la presse, du cinéma ou de la radio. Il ne suffit pas que les peuples reçoivent leur éducation de l'extérieur. Ces peuples doivent posséder un système d'éducation, une organisation scientifique propres, des journaux et des postes émetteurs qui leur appartiennent en propre, sans, pour autant, viser à l'autarcie ou à l'isolement culturels.

De cette idée se dégage immédiatement une méthode de travail essentiellement pratique. Notre Acte constitutif nous enjoint de faciliter la libre circulation des idées; ce résultat peut être obtenu de deux manières assez différentes: d'une part, la méthode essentiellement négative qui consiste à abolir ou à réduire les obstacles, et à permettre ainsi aux agences d'information existantes d'accroître leurs possibilités de pénétration dans toutes les parties du monde; d'autre part, la méthode positive qui consiste à ouvrir de nouvelles voies aux échanges et de nouvelles agences d'information, de préférence au sein de nations ou de régions distinctes, de façon à atteindre à un degré plus élevé de ce que nous pourrions appeler l'autonomie culturelle, et à éviter que les petites nations ou les régions techniquement arriérées ne courent le risque d'être inondées par les informations ou même par la propagande de nations plus puissantes ou plus avancées. Cette année, nous avons cherché à établir un juste équilibre entre ces deux méthodes apparemment opposées mais, en fait, complémentaires.

Pas de science "nationale"

La variété culturelle doit avoir pour complément l'unité du savoir et de la science. Dans les domaines qui se rattachent plus ou moins à la science, l'unité est le but essentiel, et la diversité ne doit être encouragée que dans la mesure où l'exige la différence des conditions locales. Les Nazis ont parlé de

Le premier pas vers la mise en œuvre du projet lancé par l'Unesco pour la création éventuelle d'une "Université Mondiale des Ondes" a été marqué par une réunion qui s'est tenue le 10 octobre à Paris, à la Maison de l'Unesco.

Cette réunion résultait des efforts de l'Organisation pour encourager la création et une plus large diffusion, par les radios nationales, d'émissions destinées à développer le bien-être de l'humanité et la compréhension internationale.

Les Directeurs généraux des réseaux de radiodiffusion suisse, belge, français et luxembourgeois étaient invités par l'Unesco à discuter du projet. Selon celui-ci, chaque réseau serait chargé d'organiser une série de six émissions en langue française, susceptibles d'être échangées entre eux gratuitement. Ce projet a reçu une approbation unanime, et il a été décidé que si ces émissions obtenaient du succès, des mesures seraient prises pour en assurer la traduction en d'autres langues.

Chaque émission consistera en un débat entre spécialistes sur un sujet donné et durera environ quinze minutes. Des experts de toutes nationalités seront invités à y prendre part, à condition qu'ils sachent parler le français. Les réseaux nationaux seront chargés du côté technique de ces émissions dont le texte, ainsi que celui des invitations, sera soumis à l'Unesco avant l'ouverture des débats.

La première émission aura probablement lieu en janvier 1948, et les autres suivront à des intervalles de quinze jours. La série complète s'étendra sur une année environ.

Les experts en matière de radio présents à la conférence étaient: M. W. Porché, Directeur général de la Radiodiffusion française; M. T. Fleischman, Directeur général de l'Institut national belge de Radiodiffusion; M. de Reding, Secrétaire général de la Société suisse de Radiodiffusion; M. Peulvé, Directeur général de la Compagnie luxembourgeoise de Radiodiffusion.

"science allemande" et de "physique des peuples nordiques", comme s'il s'agissait là de sciences radicalement différentes des sciences correspondantes juive ou russe. Il est possible et légitime de parler en ces termes des arts et de la littérature, mais non pas de la science; "la science allemande" ne peut désigner que certains travaux scientifiques qui se poursuivent à l'intérieur des frontières de la nation allemande et dans le cerveau de citoyens allemands; la thèse selon laquelle cette science posséderait certaines vertus propres n'a servi — et c'est là un fait historique — qu'à affaiblir cette science. Le principe directeur de l'Unesco est ici l'idée que les sciences constituent l'instrument indispensable au progrès de l'homme vers une compréhension et une domination accrues de lui-même et du monde, et qu'elles sont la condition nécessaire à l'accroissement du bien-être de l'humanité et à la diminution de la misère, de l'insatisfaction et de l'amertume qui sont autant de facteurs de guerre.

Unité de la science

De ce principe s'inspirent: notre projet des Postes de Coopération scientifique, projet qui est destiné à associer plus étroitement les savants du monde entier, et à accélérer le rythme moyen du progrès de la recherche dans les cinq continents; le travail préparatoire déjà entrepris en vue d'unifier et d'améliorer les services de comptes rendus analytiques et les publications dans les différents domaines du savoir; le travail de centralisation de renseignements destinés à fournir, éventuellement, les éléments d'un Annuaire des Sciences et du Savoir; nos projets de subventions à l'occasion de conférences et de congrès ou en vue de créer des magasins centraux et des collections de cultures-types; les échanges de travailleurs scientifiques; enfin, notre projet d'encourager la formation de nouvelles organisations internationales dans tous les domaines des sciences et du savoir.

Il ne faut pas entendre par là que l'Unesco encourage indistinctement toutes les sciences en tant que telles, mais seulement qu'elle encourage la tendance à une unité plus grande (donc à une efficacité plus grande) du progrès scientifique. L'Unesco peut et doit également s'efforcer de faire servir ce progrès à la cause de la paix, de la sécurité et du bien-être de l'humanité — et c'est bien ce qu'elle fait.

L'Unesco doit, dès à présent, et pour longtemps sans doute, assumer un double rôle: servir directement la cause de la paix et de son maintien, et aussi celle du bien-être général de l'humanité en

(Suite Page 3)

Philosophie et Humanités dans le monde actuel

Le comité des experts en matière de Philosophie et des Humanités qui s'est réuni à Paris, à la Maison de l'Unesco, du 22 au 26 septembre, a recommandé à l'Unesco deux projets. Ceux-ci ont pour but d'apporter les ressources qu'offrent la Philosophie et les Humanités à la crise morale et intellectuelle que traverse le monde actuellement.

Le premier nécessite une analyse poussée des concepts philosophiques que met en jeu le conflit actuel des idéologies. Ce projet repose sur une proposition faite par le comité des Fondements philosophiques des droits de l'homme. Leur étude embrasse des concepts très généraux, tels ceux de liberté, de démocratie, de justice et d'égalité. En plus des philosophes, au sens technique du mot, les experts ont recommandé qu'il soit fait appel à des humanistes et à des spécialistes des sciences sociales et des sciences naturelles.

Il a été suggéré à l'Unesco de s'adjoindre, pendant un certain temps, un spécialiste, en vue de préparer un exposé fondamental de ces problèmes. Cet exposé serait illustré par des exemples tirés des différentes cultures et littératures, et aurait trait aux diverses époques de l'histoire.

Ce document, sous forme de questionnaire, serait alors adressé aux Commissions nationales, aux organisations et à des personnalités représentatives des diverses catégories sociales et intellectuelles.

Une conférence serait appelée à discuter les conclusions de cette enquête.

Antagonismes culturels

Le comité se propose d'utiliser les résultats de cette conférence pour l'établissement de programmes d'éducation et de ceux visant aux moyens d'information des masses, ainsi qu'à l'amélioration de la compréhension internationale.

Le deuxième projet recommandé a l'attention immédiate de l'Unesco concerne l'étude des divers conflits qui sont en train de se manifester entre les différentes cultures.

Le jugement que porte un individu sur sa propre culture et sur celle des autres peuples est souvent erroné et faussé. C'est là un élément primordial de la plupart des conflits où les antagonismes culturels, après s'être manifestés de manière indirecte, passent à la violence déclarée. Le comité a proposé, en conséquence, l'envoi aux différentes nations d'un questionnaire tendant à leur faire préciser la conception qu'elles se font de leur propre culture. Leurs réponses constitueraient le document de base pour une conférence appelée à discuter des rapports entre les différentes cultures du monde.

Le comité des experts a exprimé son vif intérêt pour l'œuvre accomplie par l'Unesco en matière d'échanges de personnes, de collecte et de diffusion des renseignements relatifs aux recherches, aux institutions savantes, aux hommes de science et érudits et aux échanges de livres et autres documents.

Subventions

En raison des ressources limitées dont dispose l'organisation, les experts ont proposé un certain nombre de moyens propres à réaliser ces échanges.

Il a été, en premier lieu, recommandé que l'Unesco consacre des fonds à des subventions en faveur de la philosophie et des sciences humaines, suivant un barème analogue à celui qu'emploient les sciences naturelles.

Une autre proposition tend à ce que l'Unesco présente les divers organismes internationaux s'occupant des sciences naturelles en vue de constituer un conseil international du même genre que celui des Unions scientifiques.

Il a été également recommandé à l'Unesco d'encourager la création d'associations internationales pour l'étude des Humanités et de se concerter avec celles déjà existantes dans le but d'organiser et de mettre en œuvre les suggestions du comité.

Les experts ont proposé que l'Unesco s'efforce de faciliter la circulation et l'échange d'ouvrages et de périodiques sur la Philosophie et les Humanités; qu'elle incite les organismes internationaux à multiplier et à développer les bibliographies et annuaires publiés par elles; et, finalement, que l'Unesco contribue à améliorer sur le plan international la diffusion des articles et des revues.

La création de postes destinés à centraliser et à diffuser des renseignements d'ordre culturel a été recommandée pour le Proche-Orient, l'Afrique noire — où des efforts ont déjà été tentés en ce sens, sous les auspices de l'Institut international des Etudes africaines — de même que pour l'Inde, la Chine, l'Amérique latine et les territoires dévastés de l'Europe. Il convient d'encourager les institutions internationales s'intéressant à l'étude de ces régions,

Mexico

(Suite de la Page 1)

Les relations de l'Unesco avec les Nations Unies et avec leurs Institutions spécialisées, ainsi qu'avec les autres organismes internationaux et non gouvernementaux feront l'objet d'un examen; et les rapports présentés par les Etats Membres celui de discussions.

Les derniers jours de la Conférence seront consacrés en partie à l'examen des rapports et des recommandations des Commissions et des groupes de travail spécialisés, ainsi qu'au choix de la date et du lieu de la troisième Conférence générale. Dans l'ensemble, 18 séances plénières et 37 séances techniques ont été prévues; la semaine ouvrable étant de six jours. La Conférence s'ajournera du 21 au 23 novembre, à l'occasion de la fête nationale du Mexique.

Il avait été décidé à la Conférence générale de 1946 que le "Mois de l'Unesco" annuel aurait lieu à Mexico afin de coïncider avec la Conférence. L'attention générale sera ainsi concentrée sur les activités de l'Organisation. Le gouvernement mexicain a organisé des festivals de chant, des expositions d'art mexicain et pré-colombien, des programmes de musique mexicaine moderne et de vieilles danses populaires. Les Etats Membres ont envoyé les éléments d'une exposition des musées et des bibliothèques. L'œuvre de l'Unesco dans le domaine de l'éducation de base fera également le sujet d'une exposition particulière. Il sera envisagé, lors de la Conférence générale, la possibilité d'organiser des tournées de ces deux dernières expositions dans d'autres pays.

Cette réunion d'intellectuels, venus de toutes les parties du monde, a nécessité une importante organisation administrative à laquelle le Gouvernement mexicain a coopéré dans la plus large mesure. Le Président Aleman a autorisé l'émission d'un timbre spécial pour la Conférence et, à la veille de l'inauguration, le Ministère mexicain de l'Education a créé une Commission Nationale chargée de coopérer avec l'Unesco.

Les hôtels de Mexico sont déjà pleins à craquer. Parmi ceux qui hébergeront les délégués se trouve le grand Hôtel Prada, dont la construction sera terminée à temps pour la Conférence. L'artiste mexicain Diego Rivera, âgé de 61 ans, a été chargé d'orner les murs de la vaste salle à manger d'une scène représentant le Parc Alameda, le plus élégant de la ville. Rivera a introduit dans ce tableau 148 figures représentant des personnages de l'histoire du Mexique.

Parlant devant de très nombreux journalistes réunis à Mexico, à l'occasion d'une conférence de presse avant l'ouverture de la deuxième session, M. William Benton, chef de la délégation des Etats-Unis, a émis l'opinion que les nations de l'Europe orientale élargiraient leur rôle dans l'œuvre de l'Unesco. "Nous avons commencé à travailler pour la paix, a-t-il dit, et nous continuerons de travailler pour elle. Nous serions particulièrement heureux si la Russie participait à l'œuvre de l'Unesco. Le temps viendra où les nations qui subissent l'influence du communisme prêteront à l'Unesco un plus large concours — et où l'Unesco pourra étendre son champ d'action."

Vulgarisation scientifique". Elle a recommandé, en particulier, la création d'un centre de clearing des informations scientifiques à Paris. Un comité d'experts nord-américains et canadiens s'est réuni les 30 et 31 octobre au bureau de l'Unesco, à New-York, situé au Musée américain d'Histoire naturelle, pour discuter de l'aspect que revêtent ces questions en Amérique du Nord.

Le nombre des pays qui ont signé les instruments d'acceptation de l'Acte constitutif de l'Unesco atteint maintenant trente-trois. Le Cuba (29 août) et le Luxembourg (29 octobre) sont les derniers en date.

Dans le domaine capital et si actuel de "l'Education de base", laquelle vise à organiser une croisade mondiale contre l'analphabétisme, la pauvreté et l'ignorance, l'Unesco a prévu une Conférence d'Etudes régionales qui s'est ouverte à Mexico le 3 novembre, avant l'inauguration officielle de la Conférence générale. Cette conférence d'études, à laquelle assisteront des représentants des Etats Membres, étudiera les comptes-rendus d'une conférence analogue, tenue à Nankin, du 1er au 12 septembre; elle arrêtera une ligne de conduite et un programme d'action.

Pendant la période de la Conférence générale, une série de conférences et des cercles d'études ont été prévus à l'intention du personnel du Secrétariat demeuré à Paris. Des présentations de films éducatifs et des conférences sur des sujets d'actualité faits par des orateurs étrangers à l'Organisation, figurent au programme.

Coordination des Services de comptes-rendus médicaux

L'on ressentait, depuis longtemps, le besoin urgent d'organiser sous la forme d'une coopération, un service de renseignements médicaux, de nature scientifique, en établissant des comptes-rendus analytiques des dernières publications. C'est pourquoi l'Unesco a convoqué à Paris, en octobre dernier, une conférence des représentants des services des comptes-rendus analytiques pour les sciences médicales et les sciences connexes.

Le but de l'Unesco, dans ce domaine, est de coordonner les services de façon à fournir aux savants, médecins et biologistes, de brefs résumés analytiques de tous les journaux scientifiques qui sont publiés dans le monde.

Lors de la conférence d'octobre, les représentants ont conclu, à l'unanimité, qu'il était souhaitable de doter des services de ce genre d'une organisation bénévole.

Il a été recommandé de suggérer aux "Excerpta Medica" et aux "Biological Abstracts" une délimitation de leurs activités, afin d'éviter un double emploi de leurs services.

Les comptes-rendus analytiques pour la Biologie et les comptes-rendus britanniques, d'une part, les "Excerpta Medica" et les comptes-rendus internationaux d'autre part, devront être invités à étudier la possibilité d'échanger leurs comptes-rendus analytiques.

La conférence a également recommandé l'institution, sous les auspices de l'Unesco, d'un "Comité de coordination provisoire", composé de services de comptes-rendus analytiques bénévoles dans le domaine médical ayant une portée internationale.

Il a été proposé que la première réunion du comité ait lieu au printemps de 1948.

Extraits du rapport

(Suite de la Page 2)

s'efforçant (dans son domaine propre, qui est celui de l'éducation, de la science et de la culture) de créer les conditions d'une vie plus pleine et d'une unité internationale plus parfaite pour le monde pacifique de demain.

Une autre conclusion à tirer, pour notre gouverne, c'est qu'il faut maintenir un équilibre raisonnable entre les différents domaines qui sont de notre ressort. Aucun point du programme de l'Unesco ne doit l'emporter sur les autres: ni les Sciences sociales sur les Arts, ni l'Information des Masses sur les activités plus purement académiques. Tout déséquilibre apparent doit être attribué soit au fait que certains domaines sont plus murs que d'autres pour l'intervention d'un organisme international tel que l'Unesco (les Sciences exactes et naturelles le sont plus que les Sciences sociales, et beaucoup plus que les Humanités), soit au fait qu'en certains autres, comme ceux de la Reconstruction ou des moyens d'Information des Masses, les tâches urgentes sont très considérables. En outre, nous ne devons pas accorder une importance prédominante à un aspect particulier d'un sujet quelconque — ni à la science pure plutôt qu'à la science appliquée, ni à l'enseignement scolaire plutôt qu'à l'éducation des adultes, ni aux arts plastiques plutôt qu'à la musique — mais il faut que notre action soit répartie équitablement sur toute l'étendue de chaque domaine et coordonnée en un programme unifié, d'ensemble.

Liens culturels

Notre dernier principe de travail est un principe de base, implicitement contenu dans le titre et l'Acte constitutif de notre Organisation. C'est celui de l'unité de la pensée et de la création humaines, de l'interdépendance de toutes les formes supérieures de l'activité humaine qui forment un tout indivisible, — ou du moins un tout qui se laisse difficilement diviser. Pour atteindre ses buts, l'Unesco est donc obligée de tenir compte, non seulement de tous les aspects de la science et de tous les aspects de la culture — et aussi de tous les moyens qui permettent de les sauvegarder et de les transmettre: l'éducation, les livres et les bibliothèques, les musées et les galeries d'art, les techniques modernes d'information des masses — mais encore de toutes les relations qui existent entre eux.

Lorsque nous avons élaboré, pour le programme de 1948, notre projet relatif à la portée sociale de la science, les spécialistes des sciences exactes et naturelles, à la suite d'un premier contact avec leurs collègues des sciences sociales, ont modifié la portée du projet initial afin d'y insister sur l'enseignement à donner au grand public sur l'aspect social et l'aspect international de la science; des contacts ont suivi avec les experts de l'information des masses, des musées et des bibliothèques, dont la mission importante et pratique consiste à présenter au public la science et ses aspects sociaux, enfin, avec toutes les autres sections et le personnel qui se consacrent aux grands projets de l'Unesco, afin de mettre en valeur les aspects éducatifs et philosophiques de la science. Il en est résulté un élargissement et un approfondissement du projet primitif.

Le Conseil exécutif, lors de sa réunion d'avril, a fait un nouvel effort pour mieux coordonner nos activités et pour les présenter sous la forme d'un ensemble unifié et non d'une liste de projets fragmentaires n'ayant apparemment aucun lien entre eux. Il a recommandé en effet au Secrétariat, en accord avec son Comité du Programme, de grouper les projets de 1948 sous un

nombre réduit de titres généraux. C'est maintenant chose faite, et le programme de 1948 qui sera présenté à la Conférence générale, lors de sa seconde session, les a groupés en cinq grands chapitres, intitulés: I. Elevation du niveau de l'éducation, de la science et de la culture; II. Libre circulation des idées; III. Education en vue du développement de la compréhension internationale; IV. L'homme devant le monde moderne; V. Le rôle des gouvernements et des particuliers.

Coordination du travail

Ces deux derniers principes directeurs m'amènent immédiatement à étudier la structure organique nécessaire au bon fonctionnement de l'Unesco.

Le principe d'unité implique, dès l'abord, la plus étroite coopération entre ceux qui se consacrent aux différents domaines qui sont du ressort de l'Unesco. L'Organisation doit, à tout prix, éviter de naître que par l'intermédiaire d'une série de départements différents (comme le cas se produit dans de nombreuses universités), consacrés à la pédagogie, aux sciences exactes et naturelles, aux sciences sociales, aux humanités, à la radio, au cinéma, à la presse, aux beaux-arts, etc. — départements qui ne risqueraient que trop d'entrer en rivalité et de devenir autant de compartiments dont les cloisons étanches isolent les différents aspects des activités supérieures de l'homme.

Au début de l'année, on a examiné la possibilité de supprimer entièrement les différentes sections et de leur substituer une série de projets et d'activités faisant toutes appel à la coopération de spécialistes de nombreux domaines.

On reconnut que c'était pratiquement impossible; il est et sera toujours nécessaire d'avoir, au sein du Secrétariat, des groupes de spécialistes dans chacun des domaines de l'Unesco, groupes que, pour le moment, nous continuerons d'appeler "sections".

Cependant, des mesures importantes ont été prises dans l'autre sens. D'abord, il a été décidé d'enlever aux sections un certain nombre de projets d'ensemble et de doter ceux-ci de l'autonomie administrative. A ce jour, comme on l'a vu plus haut, quatre projets d'ensemble de cet ordre ont été élaborés — la Reconstruction, l'Education de base, l'Education pour le développement de la Compréhension internationale, et la création de l'Institut international de l'Amazonie hyléenne.

Les services centraux

La deuxième mesure a été la création, au sein du Secrétariat, d'un certain nombre de "services centraux" — ainsi les appellerons-nous provisoirement — chargés d'assurer les services communs à toutes les sections. Comme il a été dit, deux de ces services ont déjà été créés, le premier chargé de la documentation, de la bibliothèque et des statistiques, le second des bourses et des échanges de personnes.

Une autre mesure qui assure l'unité des travaux est la création, du Bureau du Budget et de l'Organisation administrative, bureau chargé notamment de préparer le budget détaillé de toutes les activités de l'année à venir. La révision du budget général fournit en outre une occasion très utile d'équilibrer harmonieusement les diverses activités de l'Unesco.

La création d'un Bureau du Personnel, bien outillé et disposant d'un tableau complet des catégories et des classes de tous les postes du Secrétariat, a contribué aussi à équilibrer les sections et à uniformiser les méthodes de travail.

Un Bureau du Contrôle financier

(Suite Page 4)

Bulletin

(Suite de la Page 1)

contre les préjugés raciaux et religieux, contre la démoralisation des individus et des nations."

Les propositions de ces experts, réunis du 13 au 18 octobre, seront soumises à la Conférence générale de Mexico. A la suite d'une enquête de l'Unesco sur les besoins techniques de douze pays d'Europe et d'Asie en matière de presse, de radio et de cinéma, il a été publié en septembre un volume de 200 pages contenant le rapport de la Commission d'Experts réunie afin d'envisager des solutions pratiques pour la reconstitution de ces industries. Riche de faits et de chiffres, ce livre est vendu par les agents de distribution de l'Unesco, et ceux des gouvernements des Etats Membres aux prix de \$1,20, 6,0d, ou 145 francs français.

Outre la préparation générale à la Conférence de Mexico, les sections du programme et celles d'organisation de l'Unesco ont poursuivi les travaux relatifs à leurs projets qui sont nombreux et variés. Un spécialiste des questions de copyright a été nommé expert conseil de l'Unesco pour les problèmes soulevés par l'application de son programme dans ce domaine. Au cours du mois de septembre, une réunion internationale d'experts s'est tenue à la Maison de l'Unesco pour examiner la possibilité d'établir une législation universelle du copyright destinée à remplacer les nombreuses lois en vigueur dans les divers pays. Dans le domaine de la philosophie et des humanités, l'Unesco a réuni une conférence à laquelle assistèrent des experts du monde entier, chargés de formuler des avis touchant les grandes lignes de son programme pour 1948. On trouvera ailleurs, sur cette page, un compte-rendu de cette conférence. Le projet de coordination des services de résumés analytiques pour la médecine et pour les sciences a suscité un vif intérêt au cours d'une réunion d'experts qui s'est tenue au siège de l'Organisation à Paris, au début d'octobre. Le but final de l'Unesco en ce domaine est de permettre aux docteurs et aux savants du monde entier de se procurer des résumés de tout ce qui a été publié dans leurs diverses disciplines. (On trouvera sur cette page le compte-rendu de cette réunion.)

Dans le domaine de la science la création de postes de coopération dans les parties du monde relativement peu évoluées, où il est possible de se procurer facilement des renseignements et de l'aide pour toutes les questions scientifiques, constitue une partie importante du programme de l'Unesco. Depuis quelque temps déjà, deux de ces postes ont commencé à fonctionner: l'un à Rio-de-Janeiro, l'autre au Caire. En octobre, M. Jan Smid a quitté Paris pour Nankin où il va créer le troisième de ces postes de coopération scientifique. La possibilité d'en établir un quatrième aux Indes sera discutée à la Conférence de Mexico. Sous les auspices de l'Unesco, une conférence de spécialistes européens des questions scientifiques s'est réunie en octobre au siège de l'Organisation, pour y discuter des meilleurs moyens d'appliquer la science aux problèmes sociaux de l'heure. La Conférence a élaboré un long rapport sur "la

"Une deuxième année aussi féconde que la première"

Le Dr. Huxley se montre satisfait des travaux faits par le Secrétariat

(Suite de la Page 3)

a aussi été créé. Avec le Bureau du Budget et le Bureau du Personnel cités plus haut, il constitue la trinité administrative nécessaire pour assurer une gestion quotidienne et annuelle efficace.

A l'issue de la première session de la Conférence générale, le Dr. Walter Laves a été nommé Directeur général adjoint; un peu plus tard, le Professeur Jean Thomas, l'un des deux secrétaires exécutifs adjoints de la Commission préparatoire, a été nommé Sous-Directeur général.

En 1947, un compromis s'est révélé nécessaire entre, d'une part, l'impérieux souci d'une bonne répartition géographique et d'une recherche aussi étendue que possible des meilleurs candidats et, d'autre part, l'urgence nécessaire de réaliser le programme. Aussi la répartition géographique des membres du Secrétariat est-elle encore loin d'être satisfaisante. De plus, presque tous les engagements ont été, jusqu'ici, de courte durée, inférieure à 12 mois, ce qui a entraîné de lourdes charges financières. Dorénavant, on accroîtra le nombre des engagements de longue durée et l'on s'efforcera de corriger la répartition géographique défectueuse; à cet égard, cependant, il ne faut pas oublier que bien des pays manquent pour le moment de personnel hautement qualifié et ne sont pas en mesure de se dessaisir de leurs meilleurs éléments au profit d'une organisation internationale.

J'en viens maintenant à parler du Conseil exécutif, second organe de l'Unesco, par ordre d'importance. Son but est d'assurer la continuité du travail dans l'intervalle des sessions de la Conférence générale. Au moment de la rédaction du présent document, le Conseil exécutif avait tenu, depuis la première session de la Conférence générale, trois réunions dont le Secrétariat a tiré un profit inappréciable.

Unesco et les Nations Unies

Je désire accorder ici une mention spéciale aux Nations Unies, pièce maîtresse de la grande communauté des Organisations internationales officielles, ainsi qu'aux diverses Institutions spécialisées, sœurs de l'Unesco.

Depuis de nombreux mois, nos relations avec les Nations Unies sont réglées par un accord fondamental négocié par nous avec le Conseil économique et social; cet accord, dûment ratifié en décembre dernier par l'Assemblée générale, a été complété plus récemment par un accord subsidiaire sur les services d'information. Nous avons entretenu des relations de travail étroites et cordiales avec les Départements des Affaires économiques, des Questions sociales, de la Tutelle et de l'Information, ainsi qu'avec les services techniques et financiers et le Service du Personnel des Nations Unies. La création d'un Comité de coordination s'est révélée d'une fécondité peut-être plus immédiate encore. Etabli à la suite d'une résolution du Conseil économique et social, appuyée par l'Assemblée générale, ce Comité est composé, de M. Trygve Lie, Secrétaire général des Nations Unies, et des Directeurs généraux des Institutions spécialisées. J'ai pu assister à la première session, en février dernier, et le Directeur général adjoint assistera très prochainement à la seconde. Ce Comité est la consécration tangible du principe selon lequel chaque fois que les Nations Unies et les Institutions spécialisées s'intéressent à un domaine commun, une action commune est désirable. C'est au cours de ces réunions — et aussi des fréquentes séances du Comité de travail de l'organisme principal et de celles de nombreux comités spécialisés — que peut être réalisée, entre les directeurs et les secrétaires des grandes organisations internationales, cette entente étroite qui ne vaut pas seulement parce qu'elle est indispensable pour supprimer les doubles emplois, combler les lacunes et garantir aux activités internationales un rendement maximum avec un minimum d'efforts, mais aussi parce qu'elle annonce cette harmonisation future qui confèrera au terme de "Nations Unies" une portée plus large et un sens plus profond, sans pour autant porter atteinte aux prérogatives de chacune de leurs institutions principales, ni surtout à celle de l'organisation mère.

Il est évident aussi que les relations cordiales qu'entretient l'Unesco avec les diverses Institutions spécialisées sont d'une aussi grande importance. Les négociations que nous avons entreprises avec l'Organisation internationale

de Travail sont en bonne voie et de solides relations de travail ont été établies également avec l'Organisation de l'Alimentation et de l'Agriculture, la Commission intermédiaire de l'Organisation mondiale de la Santé, et quelques autres. Nous n'épargnerons aucun effort pour que ces contacts deviennent toujours plus étroits et plus fructueux, jusqu'à nous amener à conclure finalement des accords en due forme.

Une partie des travaux de l'Unesco, et non la moins importante, consiste à établir des rapports étroits avec les organisations privées non-gouvernementales. Certaines de ces relations ont reçu une consécration officielle. Tel est le cas pour certaines organisations internationales non-gouvernementales qui s'intéressent tout particulièrement aux travaux et aux objectifs de l'Unesco, comme, par exemple, la Fédération mondiale des Associations des Nations Unies (W.F.U.N.A.), le Conseil international des Unions scientifiques (I.C.S.U.), la Conférence des Hautes Etudes internationales (I.S.C.) et le Conseil international des Musées (I.C.O.M.). L'Unesco avait conclu, ou était sur le point de conclure, avec certaines de ces organisations, des accords en vue de préciser comment il serait possible de collaborer et de s'aider mutuellement. Le Conseil exécutif, lors de sa troisième session, tenue en juillet, considéra qu'il y avait quelque danger à régler ces questions sans s'appuyer sur une doctrine d'ensemble, alors que les dispositions ainsi arrêtées comportaient souvent l'octroi d'une aide financière. En conséquence, un comité du Conseil a examiné, en septembre, l'ensemble de la situation à cet égard. Il recommanda qu'à l'avenir l'Unesco conclue des accords de travail, en vue de consultations, plutôt que des accords en due forme avec les organisations approuvées par le Conseil exécutif; de même les subventions ou les contrats relatifs à l'exécution par ces organisations de certaines tâches déterminées devront être considérées en eux-mêmes (les premières devant être soumises à l'approbation du Conseil) indépendamment de la question des arrangements ou des accords de coopération.

Les Etats Membres

Tout naturellement, nos relations avec les Gouvernements de nos propres Etats Membres ont été aussi étroites que multiformes; de fait, l'un de nos problèmes courants est d'ordonner, avec un esprit d'économie, le flot de communications que nous leur adressons, le plus souvent pour solliciter leur aide sur tel ou tel point de notre programme. Un nombre croissant de ces Gouvernements ont nommé à Paris des représentants spéciaux chargés de s'occuper de l'ensemble ou d'une partie des questions relatives à l'Unesco; à la demande de ces pays, nous avons procuré à six de ces représentants des bureaux à la Maison de l'Unesco. De plus, nous sommes restés constamment en contact avec les ambassades des Etats Membres à Paris, ainsi qu'avec le Bureau qu'a institué le Vatican pour assurer sa liaison avec l'Unesco. Nous avons naturellement, avec le Gouvernement français, hôte de l'Unesco, des rapports très fréquents qui ont toujours été empreints de la plus grande cordialité.

Nous avons toujours veillé tout particulièrement à favoriser la création, dans les Etats Membres, de Commissions nationales ou d'organismes nationaux de coopération, et à établir des relations étroites avec celles ou ceux qui existent. Douze Etats Membres comptent actuellement des organismes de ce genre, et d'autres sont en formation. Dans la mesure de ses moyens, le Secrétariat a aidé à la création d'organismes de ce genre; en outre, il a récemment mis sur pied un plan qui permettrait aux Secrétaires, ou à tous autres représentants autorisés de ces organismes, de venir passer quelques semaines à la Maison de l'Unesco, en vue de se familiariser avec l'Organisation.

Commissions nationales

Chaque Etat Membre jouit naturellement d'une entière liberté pour créer sa Commission nationale selon les méthodes qui lui conviennent. Il semble que, dans certains pays, le rôle de ces Commissions soit considéré comme purement consultatif auprès des Gouvernements, ou des Gouvernements et de l'Unesco conjointement. Dans d'autres, comme par exemple aux Etats Unis et au Royaume-Uni, les Commissions nationales et les organismes nationaux de coopération sont organisés comme des instruments à qui doit être confiée, le plus souvent possible, la réalisation même du programme et des projets de l'Unesco. Dans l'ensemble, l'Unesco



Le Dr. Julian S. Huxley, à son arrivée à l'aéroport de Mexico pour assister à la Conférence générale.

attache une importance particulière à cette dernière façon de voir. Ainsi qu'il est dit dans le projet de programme de 1948 :

"En 1948, l'Unesco s'attachera tout particulièrement à favoriser la création de Commissions nationales ou d'organismes nationaux de coopération, à les associer étroitement à la mise en œuvre du programme et à donner carrière, grâce à elles, aux grandes forces de bonne volonté qui n'attendent que l'occasion d'entrer en action."

Il nous faut enfin dire un mot de nos relations, fort importantes, elles aussi, avec les personnes privées. Sans parler de l'énorme correspondance échangée avec des particuliers qui nous posent mille questions et nous font part de leur sympathie ou de leurs critiques, des visiteurs ne cessent de se présenter à l'Unesco. Afin de donner une idée de leur nombre, il me suffira de dire que la Section d'Information a reçu, à elle seule, 612 de ces visites individuelles au cours des trois derniers mois.

L'Unesco a grand intérêt, tout particulièrement pendant les premières phases de son existence, à se faire représenter aux congrès internationaux consacrés aux divers sujets qui sont de son ressort. Aussi avons-nous envoyé des délégués à plus de quarante de ces conférences (notamment à celles d'organismes aussi divers que le Congrès international de microbiologie, le Rotary international, la Fédération internationale des Professeurs de l'Enseignement secondaire officiel, la Fédération internationale des Auberges de la Jeunesse et la Fédération internationale des Associations de Bibliothécaires).

Missions vitales

A certains égards, l'action la plus féconde, dans ce domaine, est peut-être celle qu'exercent les visites rendues par de hauts fonctionnaires de l'Unesco à divers groupes de pays; en effet, ils peuvent établir au cours de pareilles tournées des contacts de tout genre avec les départements ministériels, les Commissions nationales, les milieux universitaires, les organismes nationaux spécialisés et le grand public. C'est ainsi qu'accompagné de membres de notre Section des Relations extérieures et de l'Information, et d'un représentant personnel du Président de la République du Mexique, j'ai moi-même visité dix des pays d'Amérique latine, avec arrêt en cours de route à New-York et à Washington. Bien que je n'aie disposé à cet effet que de cinq semaines, ce trop rapide voyage se révéla extrêmement fructueux. Presque partout, nous sommes parvenus à faire comprendre aux Gouvernements l'intérêt que présente pour eux le fait que la première session de la Conférence générale qui soit tenue hors de Paris le soit dans un pays d'Amérique latine, et combien il importe qu'ils y envoient des délégations vraiment représentatives; nous avons entre-

pris d'amicales discussions au sujet de la valeur qu'a l'activité des Commissions nationales pour les Gouvernements des Etats Membres, aussi bien que pour l'Unesco; au cours de diverses entrevues personnelles, et grâce à la publicité faite par la presse et la radio, nous avons pu apporter de nombreux renseignements et rectifier un certain nombre de conceptions erronées au sujet de l'Unesco et de son rôle; nous avons établi maints contacts précieux avec des personnalités éminentes dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture. Enfin, et ce n'est pas là le point le moins important, nous avons beaucoup appris sur ces régions et sur les problèmes qui s'y posent; aussi est-ce avec bien plus d'assurance que je pourrai désormais, lorsqu'il s'agira de ces pays, proposer l'adoption de projets et de méthodes d'action.

En dehors des contacts pris au cours de ces visites, nous avons pu en établir d'autres, tout aussi importants, en diverses occasions surgies au cours de l'exécution du programme: voyages d'enquêteurs organisés par la Section de Reconstitution; enquêtes entreprises par la Section des moyens d'Information des Masses, au bénéfice de la Commission des besoins techniques; Conférences régionales de l'Education de base tenues en Chine et au Mexique, et travaux des missions de coopération scientifique, y compris la participation de l'Unesco à la Conférence de Belem sur l'Amazonie hyléenne. Ce genre d'activité, menée sur place, est pour l'Unesco d'un prix inestimable.

Résumé de l'année 1947

Au cours de cette première année, nous avons appris que le rôle de l'Unesco ne consiste pas plus à accomplir une unique tâche concrète qu'à déployer ses efforts dans un unique domaine. Son action revêt nécessairement des aspects multiples et variés, et elle doit s'exercer dans maints domaines différents, par l'entremise d'un grand nombre d'organismes spécialisés et sous forme d'activités particulières. Il est nécessaire, cependant, que ces champs d'action et ces projets divers soient coordonnés et unifiés. Bien qu'il reste encore beaucoup à faire sur ce point, de grands progrès ont déjà été accomplis.

Nous achevons de définir les grandes idées sur lesquelles se fonde notre programme, nous avons dégagé un nombre considérable de principes propres à guider notre action, et nous avons obtenu des résultats importants en ce qui concerne l'organisation et la mise au point de méthodes de travail et de présentation qui nous permettront de réaliser la coordination et l'unification désirées. Dans de nombreuses sections (non pas dans toutes, malheureusement), nous avons réussi à réunir un personnel apte à se charger de l'application de notre programme et nous avons réussi à mettre sur pied une organisation administrative satisfaisante. Nous avons établi de nombreux contacts qui nous permettront de décentraliser notre action et de faire participer les populations de tous les Etats Membres à la mise en œuvre de notre programme, dans toute la mesure du possible. Nous avons remboursé les prêts consentis par les Nations Unies, et notre indépendance financière est maintenant assurée. Résultat essentiel et le plus encourageant de tous, nous avons effectivement entrepris des travaux de grande envergure et nous pouvons faire état de résultats tangibles obtenus sur presque chaque point de notre programme, bien qu'il nous ait fallu préparer, en un an, deux programmes et deux budgets. Enfin, nous avons précisé et élargi notre conception des tâches qui nous attendent, ce qui nous met à même de soumettre à l'approbation de la Conférence générale, lors de sa seconde session, un programme qui, j'en ai la conviction, est beaucoup plus satisfaisant, tant par sa conception d'ensemble que par la mise au point du détail, que celui qui fut présenté en novembre dernier pour l'année 1947.

Travail du Secrétariat

Je ne saurais achever cette introduction sans rendre hommage à l'activité déployée par les membres du Secrétariat au cours de l'année 1947. En dépit de la longue période d'incertitude qu'ils durent traverser avant que prit fin leur engagement comme membres du Secrétariat de la Commission préparatoire, et que fussent acquies les nominations aux postes de l'Organisation définitive; en dépit d'une autre période d'incertitude à peu près aussi longue, au cours de laquelle fut élaboré le projet de reclassement du personnel; en dépit d'un état de surmenage général constant, encore aggravé pendant plusieurs périodes au cours desquelles des efforts presque surhumains leur furent demandés; en dépit de tous ces désagréments et de tous ceux

L'Unesco doit tirer des leçons du passé et intensifier son action

qu'entraîne leur installation à l'étranger, leur dévouement et leur zèle sont restés exemplaires. Sans ce dévouement et ce zèle exceptionnels, l'Unesco ne pourrait faire état de résultats que je ne crains pas de qualifier d'exceptionnels pour une Organisation importante et complexe n'ayant qu'un an d'existence. Maintenant qu'une organisation administrative satisfaisante a été établie, que nous disposons d'un personnel nombreux, que de meilleures méthodes de travail ont été mises au point et que le rythme de nos travaux va devenir plus raisonnable, j'ai le ferme espoir qu'au cours de 1948 nous n'aurons plus à abuser ainsi de leur dévouement et de leur zèle.

Projets pour 1948

Pour conclure, je voudrais vous inviter à diriger vos regards vers l'avenir et non plus vers le passé. Les exigences du calendrier m'imposent de rédiger ce rapport au mois d'août, soit deux mois avant le début de la Conférence générale, alors que la préparation de cette Conférence et des projets de programme et de budget pour 1948 constituent pour l'Organisation l'une des activités les plus importantes et dont il est de mon devoir de rendre compte.

Quant au programme pour 1948, il a paru évident qu'il devait surtout prolonger et enrichir celui de 1947. Dans certains cas, cet enrichissement n'est pas purement quantitatif, mais qualitatif, et devient alors un demi-renouveau. Cependant, il comporte aussi des projets entièrement neufs, destinés à étendre le champ d'action de l'Unesco.

Je citerai, comme exemple de ces éléments qualitativement nouveaux du programme, la création d'un organisme ou comité spécial chargé des vastes problèmes de linguistique, notamment dans leurs rapports avec l'éducation. C'est là une extension des travaux entrepris par nous, dans le cadre du projet de l'Education de base, sur l'enseignement des langues et sur le problème des langues auxiliaires.

Comblant les lacunes

Cependant les projets les plus intéressants pour 1948 sont entièrement neufs. Ils visent à combler les lacunes de notre programme. Notre champ d'action doit en effet, je le répète, s'étendre aussi loin que possible pour nous assurer des concours parmi les différents groupes spécialisés. Certaines de ces lacunes sont relativement minimes; par exemple l'idée d'encourager la production de films de vulgarisation artistique est neuve, mais il ne s'agissait pas là d'une grave omission dans notre programme. Ou encore, nous nous proposons en 1948 de passer du problème de l'amélioration des services de comptes rendus analytiques au nouveau problème de la rationalisation des méthodes de publication scientifique en général. Ce n'était pas là une lacune considérable, mais les difficultés techniques, pour la combler, sont nombreuses.

Le nouveau projet sur les besoins et les méthodes de développement des universités vise à combler une lacune plus profonde. En ce qui concerne l'activité de l'Unesco, l'importance de ce projet est évidente. En outre, il éveillera un vif intérêt parmi les groupes influents, parmi les professeurs, les chercheurs et les administrateurs des universités. Encourager la production en grand de livres à bon marché sur des sujets du ressort de l'Unesco, c'est, pour les mêmes raisons, un projet important, de même que celui qui tend à faire mieux comprendre au grand public la portée sociale de la science.

Enfin, il est une série de projets nouveaux qui, j'en ai personnellement le ferme espoir, recevront l'approbation de la Conférence: ils combleront en effet une large lacune de notre programme. Il s'agit de l'enquête sur les parcs nationaux et la protection de la flore et de la faune sauvages et des sites naturels, et du projet complexe visant à patronner une conférence internationale sur la protection de la nature, de la flore et de la faune sauvages. Aucune autre institution internationale ne s'intéresse, directement, à ce groupe de projets.

Tirant la leçon de notre expérience et de nos erreurs passées, nous en avons préparé, pour 1948, un programme plus mûrement réfléchi, mieux organisé, et plus aisément applicable dans le détail. Il fournit à l'Unesco un cadre qui lui permettra, j'en suis sûr, au cours d'une deuxième année d'existence aussi féconde que la première, d'accroître considérablement le nombre de ses réalisations concrètes.